3 Nov. 1852

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE MONSEIGNEUR J. C. PRINCE

DANS LE NOUVEAU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.

MANDEMENT D'ENTRÉE

DE MONSEIGNEUR J. C. PRINCE

DANS LE NOUVEAU DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.

JEAN-CHARLES PRINCE,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siége Apostolique, Évêque de Saint-Hyacinthe, etc. etc. etc.

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse. Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Au retour de la Ville-Sainte, Nos très-chers Frères, et en venant, au nom de N. S. J. C., fixer notre demeure au milieu de vous, la première parole que Nous aimons à vous adresser est celle que le premier des Papes, le Glorieux Apôtre St. Pierre adressait lui-même aux *Elus* de son temps: *Que la grâce et la paix se multiplie pour vous! Petrus Apostolus Jesu Christi..... Electis..... Gratia vobis et pax multiplicetur!* (I. Ep. 1. 2.)

Ce souhait, prononcé il y a dix-huit cents ans, Nous sommes allé le recueillir sur le tombeau-même du Grand Apôtre, et Nous vous l'apportons tout imprégné de souhaits semblables qu'a daigné y joindre le Glorieux Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, SA SAINTETÉ PIE IX. Ainsi, N. T. C. F., ces paroles de bénédiction qui ont été écrites à Rome dès le premier âge du Christianisme, et qui se sont répétées de siècle en siècle, pour tous les Disciples de Jésus-Christ, vous arrivent aujourd'hui toutes pareilles, toutes pleines de grâce et de vertu; car le deux-cent-cinquante-septième Successeur du Prince des Apôtres, dont la piété fait l'admiration de tous ceux qui l'approchent, n'a pas un cœur moins tendre, et il ne forme pas des vœux moins ardents pour la sanctification de nos âmes, que celui à qui Jésus-Christ a dit en personne, à la suite des trois protestations de son amour: Paissez mes agneaux, paissez mes brebis: *Pasce agnos meos.... pasce oves meas.* (St. Jean, 21. 16, 17.) Or, c'est en son nom que Nous vous le répétons: Que la grâce et la paix se multiplie pour vous: *Gratia vobis et pax multiplicetur.*

Qu'il soit donc béni le Dieu et le Père de N. S. J. C. qui, dans sa grande miséricorde, Nous a, par ce péléringe, comme régénéré, et Nous a donné une espérance plus vive de l'héritage incorruptible qui se conserve pour nous dans les cieux : *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam....in hæreditatem incorruptibilem.. conservatam in cœlis.* (I. Ep. St. Pierre, 1. 3. 4.) Qu'il soit amoureusement béni, ce Dieu de toute miséricorde, qui Nous a providentiellement conduit aux pieds de Celui qui tient sa place ici-bas, et dont l'autorité commande à l'univers. Qu'il soit éternellement béni, ce Dieu de toute bonté, de Nous avoir procuré l'ineffable avantage d'aller prier sur le tombeau des Apôtres St. Pierre et St. Paul, de toucher la terre qu'ils ont arrosée de leur sang, après l'avoir sanctifiée de leurs travaux ; d'embrasser la pierre sacrée qui couvre leurs ossemens immortels : *Benedictus Deus!*

O Rome, ville sainte, ville de tous les pieux souvenirs ! O Rome, reliquaire universel des Martyrs ; sanctuaire du plus grand nombre d'Elus ; qu'il fait bon d'habiter dans ton sein ! Qu'il fait bon de croire de ta Foi, d'espérer de ton Espérance et d'aimer de ta Charité ! O Sainte Eglise Romaine, Nous te vénérons davantage, nous t'aimons mieux, depuis que Nous avons plus appris à te connaître. O Sainte Eglise, Notre Mère, que Notre main cesse d'écrire, et que Notre langue cesse de parler, quand Nous cesserons de t'obéir, de te louer et de t'aimer!

Vous ne vous étonnez donc pas, N. T. C. F., si, en entrant dans ce nouveau Diocèse et pour premier Acte de Notre saint ministère parmi vous, Nous vous invitons instamment à vous prosterner aux pieds des saints autels, pour recevoir la bénédiction Apostolique, dont Nous sommes dépositaire et porteur, afin de vous joindre à Nous pour en rendre à Dieu d'éternelles actions de grâces.

Venez donc, Oh, Nos très-chers Frères ; réjouissons-nous, et ensemble, dans la maison du Seigneur, adorons Dieu notre Père ; prosternons-nous devant celui qui nous a créés ; pleurons sincèrement nos fautes, et ensemble louons, glorifions, exaltons le nom du Seigneur Notre Dieu : *Exaltemus nomen ejus in idipsum.* (*Ps.* 33. 4.) C'est ainsi que Nous voulons travailler à établir parmi vous le règne de notre Dieu, par N. S. J. C., *le Prince des Pasteurs.* (*I. Ep. de St. Pierre*, 5. 4.) Ce règne, vous le savez, est tout intérieur : *Regnum Dei intra vos est.* (*St. Luc*, 17. 21.)

Nous étant donc prosterné aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ ; et ayant entendu sortir de sa bouche apostolique ces paroles encourageantes : "Allez, "rendez-vous vers ce peuple, dites-lui avec confiance que je vous ai béni "et pour vous-même et pour lui :" Nous Nous sentîmes impérieusement décidé à Nous charger de la conduite de ce Diocèse, et à venir vers vous au nom du Bon Pasteur pour que vous ayez la vie et que vous l'ayez plus abondamment.

Nous sommes votre pasteur. Vous le saviez déjà : la voix paternelle de celui qui, depuis plus de douze ans, vous dirige avec tant d'amour et de sollicitude, vous l'a annoncé avec un accent, avec un cœur qui vous fera regretter encore davantage la privation de ses soins et de sa tendresse pastorale. Il vous l'a dit : Nous sommes le légitime pasteur, puisque nous entrons dans cette sainte Bergerie par la porte véritable, par la *Mission Apostolique : Qui intrat per ostium, pastor est ovium.* (*St. Jean*, 10. 2.) Aussi les Lettres Sacrées par lesquelles vos âmes Nous sont confiées, Nous sont-elles un sûr garant que *vous Nous recevrez comme vous recevriez*

Jesus-Christ lui-même. Nous venons donc avec confiance vous offrir notre ministère, vous tendre ces mains qui ne furent consacrées que pour bénir, et vous livrer ce cœur qui ne devra plus respirer que pour votre bonheur. Nous ne Nous appartenons plus : Nous sommes à vous, comme vous êtes vous-mêmes à Jésus-Christ, qui, lui, est à Dieu : *Vos autem Christi, Christus autem Dei.* (*I Cor.* 3. 23.) Par conséquent, elle se solemnise aujourd'hui cette érection canonique qui ajoute un nouveau Siége aux Siéges Episcopaux de la Catholicité ; elle se consacre, aux pieds des saints autels, cette alliance spirituelle qui Nous unit à vous pour toujours, et dont les liens sacrés sont forts comme la mort.

Salut donc, nouvelle Eglise de Saint Hyacinthe, qui serez désormais l'épouse chérie de notre cœur ! Salut et Bénédiction sur vous et sur tous ceux qui vous appartiennent ! Grâce et paix au nom de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur ; *Gratia vobis et pax à Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo.* (*Ep. aux Coll :* 1. 3.)

Salut Séminaire chéri. Nous te laissâmes avec larmes, alors que tu étais si petit. Nous sommes heureux de te retrouver si grand, si prospère.

Salut, Clergé de notre Diocèse. Frères vénérés, Coopérateurs fidèles dans le saint ministère ; oh, combien vous nous êtes précieux et nécessaires ! Plus votre nombre est petit, plus il Nous semble que vous Nous devenez chers. Ayons force et confiance ; le ciel sera le prix de nos communs travaux. Mais pour cela rachetons par le courage et la vertu ce qui nous manque par le nombre.

Salut, Communautés pieuses. Vous ferez notre joie ; vous seconderez nos efforts. Croissez toujours dans le bien ; multipliez-vous pour le dilatement de la charité et de l'enseignement. Vous êtes une sève précieuse qui répandez dans le monde, avec l'esprit religieux, des fruits de sainteté. Comment ne seriez-vous pas l'objet de tous Nos soins ; puisque, par vous, Nous devons soulager beaucoup de misères spirituelles et corporelles.

Salut, ville naissante, si généreuse dès ton berceau. Puisses-tu croître en sainteté, en vertus, plus rapidement encore que tu grandiras en commerce, en industrie, en prospérité ! Salut également, Campagne et Paroisse qui rivalisez de zèle et de bon vouloir avec votre intéressante cité. Puissent les vœux que Nous formons acquitter un peu Notre reconnaissance pour les dons que vous Nous avez préparés et que Nous acceptons ici avec toute l'émotion de la plus affectueuse gratitude. Ce trait de générosité sera du moins pour Nous un nouveau et pressant motif de Nous sacrifier pour un peuple si dévoué.

Salut enfin, vous tous, Fidèles de ce Diocèse, que le Pasteur Suprême Nous a confiés. Que votre empressement, que votre docilité attire de plus en plus sur vous la grâce du Ciel et la paix de N. S. J. C : *Gratia vobis et pax multiplicetur.*

Cette invitation et ces saluts, Nous les adressons amoureusement à tous : aux justes et aux pécheurs, aux jeunes gens et aux vieillards, à ceux du loin comme à ceux du proche, à l'enfance même de qui nous disons avec le bon Maître : *Laissez les petits enfans venir jusqu'à Nous* ; car leur innocence Nous protège ; et Nous voulons, en la leur conservant, honorer leurs saints Anges. Surtout, Nous formons des vœux tout particulièrement pour ceux de Nos diocésains qui, semblables aux brebis dispersées de la maison d'Israel, foiblissent et périssent loin de

l'œil et des soins du pasteur, dans ces nouveaux établissements appelés ***Townships***. Oh! puissent ces chers Frères ressentir bientôt les effets de nos désirs les plus ardents! Et puissent même ceux de Nos Frères séparés, qui n'ont point de croyance, ou qui errent à l'abandon à tout vent de doctrine, hors du bercail qui leur est ouvert, entendre aussi la voix du Vrai Pasteur, la connaître, la comprendre et la suivre avec courage! Oh! qu'ils seront beaux, qu'ils seront doux pour Nous les jours où il Nous sera donné de presser sur Notre cœur ces autres brebis égarées, et de les présenter à l'Unique et Bon Pasteur! ***Et fiet unum ovile et unus pastor,*** (St. Jean 10. 16.) ***Fiat, fiat.*** Qu'ils arrivent, qu'ils s'accomplissent ces heureux jours! Nous vous le demandons instamment, O Divin Maître. Père Saint, sauvez en votre nom tous ceux que vous Nous avez donnés: ***Pater Sancte, serva eos in nomine tuo quos dedisti mihi.*** Sanctifiez-les dans la vérité: ***Sanctifica eos in veritate;*** afin que le monde sache que c'est vous qui Nous avez envoyé: ***Ut cognoscat mundus quià tu me misisti:*** (***St. Jean***, 17. 11)

Maintenant, N. T. C. F., Nous vous ferons connaître les autres dispositions de notre cœur, en vous intimant de suite ce que Nous avons cru devoir canoniquement établir par ce premier Mandement.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons statué, réglé et ordonné, statuons, réglons et ordonnons ce qui suit:

I. Le Nouveau Diocèse de St. Hyacinthe comprendra, conformément au Bref Apostolique du huit Juin de la présente année, 1º toute la partie du District de Montréal qui est au sud du Richelieu; 2º les ***Townships*** de Melbourne, Brempton, Orford, Ascot, Eaton, Clifton, Compton et Hereford situés dans le District de St. François.

II. Le premier Titulaire de l'Eglise Cathédrale sera Saint Hyacinthe dont la fête se célèbrera désormais le dix-huit Août, sous le rite de première classe avec octave, pour tout le Diocèse; et le second sera St. Charles-Borromée qui devient, pour cette cause, Double-Majeur.

III. Le Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie sera le premier Patron du Diocèse, et on en fera la fête, le Dimanche après l'Octave de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge, aussi sous le rite de fête de première classe avec octave, également pour tout le Diocèse; St. Jean, Apôtre et Evangéliste, en sera le second, et on en fera l'office comme au Breviaire.

IV. La discipline du Nouveau Diocèse est celle en vigueur dans la Province Ecclésiastique de Québec, dont il fait partie.

V. Nous renouvelons et confirmons tous les pouvoirs donnés par écrit et non révoqués par les Supérieurs Ecclésiastiques.

VI. Nous accordons aux Prêtres des Diocèses de Montréal et des Trois-Rivières la même jurisdiction qu'ils peuvent avoir comme Curés, sur les parties limitrophes du Diocèse de St. Hyacinthe.

VII. En vertu d'un *Indult* du 13 Juin dernier, accordé pour dix ans, Nous renouvelons pour ce même espace de temps, en faveur de tous les Prêtres approuvés dans ce Diocèse, ainsi que de ceux qui le seront par la suite, la faculté de donner aux Fidèles *in articulo mortis*, la bénédiction et l'indulgence plénière, selon la formule prescrite par Benoit XIV, d'heureuse mémoire.

VIII. Nous maintenons et ratifions, autant que besoin est, toutes les Associations et Confréries Pieuses canoniquement établies dans cette partie de Notre Diocèse formant ci-devant une partie du Diocèse de Montréal; et Nous les étendons à toutes les autres localités du territoire soumis à Notre juridiction Episcopale, notamment les Associations Diocésaines de la Propagation de la Foi, des Œuvres de Charité, de l'Adoration Perpétuelle du Divin Sacrement de l'Eucharistie, celles du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, et de la Tempérance Chrétienne pour la réforme des mœurs et le bonheur de Notre peuple.

IX. Par le présent Mandement, Nous annonçons et Nous publions juridiquement les Actes et les Décrets du premier Concile Provincial tenu à Québec, au mois d'Août 1851, tels que vus et approuvés par le Siége Apostolique, ainsi qu'il conste par un rescrit de la S. C. de la Propagande en date du 20 Juin de la présente année; et Nous Réglons et Ordonnons que tous ces Décrets et Enseignements soient mis en force et fidèlement observés par tous ceux qu'ils concernent ou concerneront, aussitôt qu'ils seront suffisamment connus et régulièrement communiqués à notre Clergé.

X. Enfin, Nous déchargeons les prêtres de ce Diocèse de l'obligation d'ajouter à la messe la Collecte ou oraison *de Spiritu Sancto*, et Nous leur demandons de la remplacer indéfiniment par celle indiquée au Missel *pro quâcumque necessitate*, et cela dans le désir d'être, tous les jours, en union de prières avec le Clergé et le peuple pour nos besoins généraux et particuliers.

Ces diverses dispositions, comme toutes celles que vous demanderez à Dieu de Nous inspirer, N. T. C. F., Nous désirons les placer sous la sauvegarde de Marie; car Nous avons appris à l'invoquer et à l'aimer cette *Mère de miséricorde et de grâce*, pendant notre heureux séjour auprès d'un Pasteur qui la chérit et qu'Elle protège.

O Vierge bienfaisante, daignez Nous ouvrir, à Nous aussi votre Cœur; daignez, tout indigne que Nous en sommes, daignez Nous recevoir en union avec celui qui, pour Nous, est plus un *Père* qu'il n'est notre Frère dans l'Episcopat et dans toutes sortes de biens. Conservez longtemps, très-longtemps, pour Son troupeau et pour le Nôtre, ce Pasteur sage, charitable et vigilant. Protégez Notre Clergé comme vous protégez le Sien. Sanctifiez Notre peuple comme vous sanctifiez celui qu'il dirige et qu'il bénit; ou plutôt souvenez-vous, O Marie, qu'il nous a tous confiés à votre garde, et que par lui Nous sommes tous, plus que jamais, vos enfans.

O Diocèse de Montréal, dont Nous ne Nous éloignons qu'à regret, même en Nous rapprochant d'un lieu qui Nous fut pourtant toujours bien cher; O Diocèse,

O Ville de Marie, Nous reportons aussi vers vous nos regards, notre affection et nos pleurs. Nous Nous en souvenons avec transport : combien de fois vos solennités ont fait tressaillir notre âme ! Combien de fois votre piété, votre ferveur, votre charité Nous ont ému jusqu'aux larmes ! Et si aujourd'hui, ô Cité de Montréal, Nous vous laissons sous le poids d'une immense infortune par suite de cet inexplicable incendie qui a détruit un si grand nombre de vos édifices et un lieu-saint, notre séparation n'en est que plus amère et notre douleur plus inconsolable. Adieu cependant, peuple fidèle. Adieu, Clergé vénérable, Communautés vraiment édifiantes. Prêtres de tout ce fortuné Diocèse que les travaux, les vertus et la bienveillance Nous ont à jamais rendus très chers ; recevez nos adieux ; acceptez nos remerciments ; favorisez-Nous de vos prières.

Et vous, ô Eglise de Saint-Hyacinthe, n'oubliez jamais qu'un de vos plus beaux titres est d'être la Fille ainée de Montréal, l'enfant de l'Eglise de Marie. Souvenez-vous que votre prospérité, votre bonheur et votre sanctification dépendent de votre fidélité à suivre les leçons de sagesse et de vertus que cette excellente Mère vous a si souvent inculquées. En Union avec ses pieux Pasteurs, en Union avec tous ceux qui vous aiment, Nous vous présentons aujourd'hui aux pieds du Trône de Marie pour qu'Elle-même vous rende acceptable à son Divin Fils, et par Lui qu'Elle vous rende agréable aux yeux de l'Eternel.

O Marie, Vierge toute pure et Immaculée ! O Marie, Mère bonne et compatissante ! Acceptez la cette Eglise naissante ; prenez la vous-même sous vos soins ; garantissez la par votre puissance ; protégez la par votre amour et conduisez la miséricordieusement avec son Pasteur dans la bienheureuse Eternité. Ainsi soit-il.

Sera le présent Mandement lu et publié le quatre Novembre, à la messe solennelle dans Notre Eglise Cathédrale ; et dans toutes les autres Eglises et Chapelles de Notre Diocèse au Prône des messes paroissiales, le premier Dimanche après sa réception.

DONNÉ à Saint Hyacinthe, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire, le trois Novembre mil huit cent cinquante-deux.

✠ JEAN-CHARLES EV. DE ST. HYACINTHE.



PAR MONSEIGNEUR,

LS. ZEPH. MOREAU, Ptre.
Secrétaire.

(Vraie copie.)

L. Z. Moreau Ptre Secrétaire.